

Aix-en-Provence

Arbois : petit cours de physique chimie pour les élus locaux

Emmenée par le préfet de Région Stéphane Bouillon, une délégation d'élus et fonctionnaires a visité le Technopôle. L'occasion de faire le point sur son avenir

Une simple visite de routine ou une venue à caractère politique? Les deux probablement... À l'invitation de Jean-Marc Perrin, président du Technopôle, Stéphane Bouillon, préfet de Région et des élus locaux, Maryse Joissains, maire d'Aix, Christian Kert, député, Dominique Augey, conseillère régionale, mais aussi Gérard Bramoulé, 5^e vice-président de la Métropole, délégué au territoire numérique et à l'innovation technologique, sans oublier les représentants d'Aix Marseille Université, ont visité le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée.

Cette zone d'activités spécifique rassemble 110 entreprises (40 technologiques et 70 d'ingénierie), 12 laboratoires de



Outre celui d'Aix, seuls trois autres ASTER fonctionnent en Europe. Le préfet de Région et les élus ont pu apprécier la haute technologie de cet accélérateur de particules. / PHOTO PHILIPPE LAURENSEN

Une concentration unique en France d'entreprises, labs et centres de formation...

recherche, cinq centres de formation (AMU) publics et privés, trois plateformes technologiques, des structures d'aides à l'innovation (dont quatre pôles de compétitivité) et un écosystème de croissance pour les start-up. Ce qui représente 1500 emplois, 400 chercheurs et 300 étudiants.

Après une présentation du Technopôle, de ses compéten-

ces, de son rayonnement et de son fonctionnement, préfet et élus ont poussé la porte de l'accélérateur de particules ASTER-Risques du Cerege (Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement), un outil scientifique permettant de dater des événements ou de la matière afin d'en connaître les origines. Le carbone 14 est l'isotope le

plus connu par le public pour la datation. ASTER va analyser d'autres isotopes comme le béryllium 10 ou le fluor 34 qui existent en très faible quantité dans la nature. Cette puissance d'analyse a permis de dater avec précision l'âge de la grotte Chauvet, l'âge de Toumaï (ancêtre de l'humanité découvert en 2001 au Tchad), mais également de comprendre les phénomènes

d'érosion des sols ou encore de prévoir les fréquences des séismes. Attentifs, les élus ont écouté, posé des questions, bref un véritable cours de physique chimie... Autre visite, celle d'EcoGeoSafe, un laboratoire d'études spécialisé dans l'analyse des risques naturels et industriels et dans la proposition de solutions sur mesure.

Geneviève VAN LEDE

GOUVERNANCE

Quel statut pour le Technopôle de l'environnement?

Avec la suppression de la Communauté du pays d'Aix (CPA) et l'évolution des compétences du Conseil départemental, le syndicat mixte de l'Arbois qui gère le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, est amené à disparaître comme l'exige l'installation de la Métropole. Alors quel avenir pour cette structure? Qui va la piloter? En raison de son rayonnement sur la Méditerranée et à l'international, Stéphane Bouillon a souligné "la capacité de ce pôle technologique à jouer un rôle majeur en matière d'environnement, dans la recherche, le développement et l'accompagnement de start-up".

"J'ai prolongé d'un an la durée du syndicat mixte, rappelle le préfet de Région, afin que l'harmonisation se fasse en souplesse." Le Technopôle de l'Arbois passe désormais dans le giron métropolitain. Quel sera son budget? Jusqu'à maintenant, il était financé par le Département à hauteur de 57%, la CPA 38% et la Région 5%. Quelle est la volonté de la Métropole? Autant de questions qui turlupinent depuis six mois Jean-Marc Perrin, le président du Technopôle.



Avec la mise en place de la Métropole, les statuts du Technopôle de l'Arbois changent. / PHOTO SERGE MERCIER

"J'ai bien compris que le Technopôle ne devait pas se fondre dans la Métropole", poursuit le préfet et "qu'il fallait trouver une structure souple et efficace... Aux élus de travailler ensemble." Voilà des propos qui vont rassurer Jean-Marc Perrin. Ce dernier a bien conscience que le syndicat mixte tel qu'il était conçu, "était devenu obsolète avec la mise en place de la Métropole". "On a fait du lobbying, explique l'élu. J'ai de-

mandé au préfet de m'aider. Sa visite n'est pas anodine. Elle marque l'intérêt qu'il porte à cet outil technologique, à vocation métropolitaine et internationale. À mon arrivée à la tête de cette structure, je me suis aperçu que ce technopôle n'était pas connu, ou pas assez. On a mis en place différentes opérations telles que notre participation au CES de Las Vegas. Nous avons la plus importante délégation française. Nous avons organisé également des tables rondes pour nous faire connaître."

Et de conclure: "Avec cette journée de visite, on a pu faire passer un message. La Métropole sera notre collectivité de tutelle, mais nous avons besoin d'une structure souple qui nous permette de signer un bail locatif dans de brefs délais sans attendre un conseil métropolitain. On étudie plusieurs hypothèses, de la Sem au Gip, à l'intégration totale dans la Métropole. Mais l'idéal serait de recréer un syndicat mixte avec de nouveaux statuts et compétences. Cela nous permettrait d'envisager un partenariat avec le privé. Nous avons déjà des contributeurs qui sont prêts à nous accompagner. Petit à petit les choses évoluent." G.V.L.